



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
27 septembre 2012, 18h30

Centre social, 2 Rue Pavigny, Lons-le-Saunier

COMPTE-RENDU

L'Assemblée générale est ouverte à 18h45 par le président par intérim, F. Schifferdecker, en présence de 8 membres. Une liste de présence est remplie par chacun.

Présents : Chantal Berthet-Bondet, Alain Bouvier, François Leng, Jean-François Richard, Marie-Jeanne Roulière, Sylvie Roy-Lebreton, François Schifferdecker, Sébastien Vantard.

Excusés : Vincent Bichet et François Bonneville (pouvoirs Michel Campy), Michel Campy, Elisabeth Chalumeau, Agnan Kroichvili (pouvoir M.-J. Roulière), Joël Lambert (pouvoir F. Schifferdecker), Lucette Stalder (pouvoir F. Schifferdecker), Mathide Guillaumin (pouvoir Sébastien Vantard), Jean Berthet-Bondet (pouvoir Chantal Berthet-Bondet), Claude Huyghens (pouvoir Alain Bouvier), Jean-Luc Bouveret (pouvoir Alain Bouvier).

1. Introduction

F. Schifferdecker, en qualité de président par intérim, salue les membres et les remercie de leur présence. Il rappelle que cette assemblée extraordinaire est due aux démissions de Claude Guillaumin et Antoine Guillaumin, tous deux membres du CA. Tous deux sont remerciés pour le travail accompli, notamment Claude Guillaumin qui a assumé la présidence depuis 2009. Ces démissions entraînent des changements dans les statuts, donc la tenue d'une assemblée générale extraordinaire.

Nombre de votants : 15

Tous les membres ont été invités en temps opportun et selon les statuts.

L'ordre du jour, tel qu'envoyé sur l'invitation, est accepté par les membres présents.

2. Changements des statuts

Le CA propose les changements suivants :

Article 3 : Siège social

Actuellement

« Le siège social est fixé chez le président, Claude Guillaumin, 24 place de Verdun, 39570 Montaigu. »

Proposition

« Le siège social est fixé à Lons-le-Saunier. Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'administration ; la ratification par l'Assemblée générale ordinaire est nécessaire. »

Vote : 15 voix pour.

Milieus, Êtres et Territoire de l'Arc jurassien,

meta.jura@laposte.net

n° SIRET : 514 087 998 00027

Proposition adoptée à l'unanimité.

Article 11 : Conseil d'administration

Actuellement

« L'association est dirigée par un conseil d'administration de six membres, élus pour 3 années par l'assemblée générale et renouvelables annuellement par tiers. Les membres sont rééligibles. »

Proposition

« L'association est dirigée par un conseil d'administration de six à neuf membres, élus pour 3 années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles. »

Vote : 15 voix pour.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Article 13 : Assemblée générale ordinaire.

Actuellement

« Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement du tiers sortant du conseil. »

Proposition

« Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement ou au renouvellement des mandats des membres sortant du conseil. »

Vote : 15 voix pour.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Élections au CA

A ce jour, 2 candidatures ont été déposées auprès du président par intérim :
Chantal Berthet-Bondet et Marie-Jeanne Roulière.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré le vote a lieu :

- Chantal Berthet- Bondet : 15 voix pour ;
- Marie-Jeanne Roulière : 2 voix contre, 5 abstentions, 8 voix pour.

Les deux candidates sont déclarées élues.

4. Informations et divers

Sortie de presse de Poligny en Comté de Grimont

Elle a eu lieu le 1 septembre 2012. Toutes les réactions reçues sont très positives, merci encore à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de l'ouvrage.

Le livre est mis en vente dans les maisons de la Presse et des grandes surfaces. Des dépôts sont également faits chez des libraires.

Etat financier

Banque : 40000 €

Dépenses : Poligny - 14000 €

Milieux, Êtres et Territoire de l'Arc jurassien,

meta.jura@laposte.net

n° SIRET : 514 087 998 00027

Mouvements en cours : + 1000 €

Bilan : 27000 € en caisse, disponibles pour la publication du Château-Chalon, dont le budget est de 400000 euros.

Sortie Aubertin

Monsieur Aubertin ne désire pas recevoir de groupes car il n'est pas assuré et, de plus, aucun orgue n'étant actuellement en chantier, une visite n'aurait guère d'intérêt.

Le projet est donc abandonné.

Deux propositions :

- Visite animée par François Leng sur le thème des fontaines à Champagnole et au Vaudioux .
- Festival de piano à Saint Ursanne, petite ville médiévale suisse. Le festival a lieu dans le courant de l'été. Le déplacement pourrait se faire sur deux jours.

Prochaines séances : 3^e jeudi de chaque mois (18 octobre, 15 novembre, 20 décembre)

Divers

Le président par intérim vient d'être informé qu'un petit salon du livre se tiendra à Domblans le 5 et 6 octobre ; personne parmi les présents n'étant libre ces deux jours et les délais étant très courts, il est envisagé de voir avec l'organisateur s'il ne serait pas possible de lui remettre un certain nombre d'exemplaires des publications de Méta-Jura.

La séance est levée à 20h 05